

EDITORIAL

« La première victime de toute guerre, c'est la vérité »

L'hexagone vient hélas encore deux fois cette année d'illustrer cet adage de Rudyard Kipling (après déjà l'année dernière avec l'indigne célébration du faux cessez-le-feu du 19 mars 1962) ;

....la commémoration du centenaire du début en Aout 1914, de la Grande Guerre aurait pu être l'instant rare d'une unanimité nationale dans l'évocation du patriotisme poussé jusqu'au sacrifice suprême par un million et demi de soldats morts pour la France (évocation non exclusive d'une réflexion objective, permise par le recul du temps, sur l'aveuglement général dans l'enchaînement des faits ayant conduit à cette terrible hécatombe) ;

Cette unanimité ne s'est pourtant pas produite et un négationnisme officiel a voulu réécrire l'Histoire en tordant les faits les plus avérés : ainsi la mémoire des français d'Algérie de toutes origines ethno-religieuses Morts Pour la France en 14-18 (arabes, Kabyles, Juifs, Chrétiens) a été insultée par la présence scandaleuse du drapeau vert choisi pour la représenter « symboliquement » (sic !) dans le défilé militaire du 14 Juillet à Paris, alors que ces héros étaient tombés au champ d'honneur sous les plis du drapeau tricolore.

Au début de l'année, le G.N.P.I. avait été parmi les toutes premières associations de rapatriés à dénoncer auprès des pouvoir publics ce qui n'était qu'un projet, mais il n'a pas été entendu (voir ci-dessous, l'échange de lettres avec le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et à la **mémoire**).

Deux mois plus tard, un scénario de la même veine a encore imposé la présence du drapeau vert lors de la commémoration du soixante-dixième anniversaire du débarquement libérateur d'Aout 1944 sur les côtes de Provence par les armées alliées (dont la française armée d'Afrique de la revanche).

La présence de ce drapeau a constitué un nouveau flagrant mensonge historique quand on sait que les rares indépendantistes « algériens » de l'époque avaient choisi le camp de l'envahisseur nazi et tenté de s'opposer en

1943 à la mobilisation des musulmans, affirmant que « cette guerre n'était pas la leur » ; certains s'étaient même engagés dans la Waffen SS et en tirèrent ultérieurement gloire et considération dans les maquis et dans l'Algérie indépendante.

Dans ce triste contexte, il n'est pas étonnant que la demande unanime des rapatriés de voir ériger un monument national nominatif dédié aux Morts Pour la France, de tous les temps, originaires de l'ancien outre-mer français, en remplacement des monuments locaux abandonnés, profanés ou détruits, soit toujours en souffrance sur le bureau du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, aux victimes de guerre et à la **mémoire** (...lequel n'a pas le temps de recevoir le G.N.P.I., voir échange de courriers)

...Tout comme il n'est pas étonnant qu'un autre dossier majeur de Mémoire et de Justice, porté par le G.N.P.I : l'indemnisation des dépossessions massives d'Algérie et d'outre-mer, demeure négligé par les pouvoirs publics, malgré les engagements du député-maire de Tulle de février 2008, engagements renouvelés par ce dernier, lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2012. Il convient de rappeler que, pour faciliter l'adoption d'une loi définitive d'indemnisation partielle qui permettrait notamment aux derniers spoliés directs encore vivants (aujourd'hui centaines et nonagénaires) de ne pas être à la charge de leurs descendants, le G.N.P.I propose des lignes directrices d'une extrême modestie assorties au service de l'intérêt général, d'un mécanisme à coût pratiquement nul pour les finances publiques.

En toute hypothèse, les ayants-droit à l'indemnisation ne renonceront jamais à leur créance contre la France, ne serait-ce que par devoir sacré de respect de la mémoire des générations de pionniers dont les sacrifices avaient créé les patrimoines perdus et de leurs successeurs dont le travail acharné avait permis le développement.

Michel Levy